

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION D'UN ADDITIF

ADDITIF N°01 RELATIF A L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AMI/APN/CIPM/2024 DU 16 SEPTEMBRE 2024 POUR LA PRE-SELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCES EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENT POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN) AU TITRE DE L'EXERCICE 2025, EN PROCEDURE D'URGENCE.

7.EVALUATION DES OFFRES, SELECTION DES CANDIDATS ET PUBLICATION DES RESULTATS

7-2 Critères essentiels de notation des offres techniques

1) Au lieu de :

Représentativité territoriale,

2) Lire plutôt :

Représentativité territoriale dans les villes abritant les Antennes de l'Autorité Portuaire Nationale (l'APN) à savoir Douala, Kribi et Limbe.

Le reste sans changement. /- *B XY*

Yaoundé, le **02 OCT 2024**

Le Directeur Général

